

21 - Vers une fin voulue du Progrès ?

Gilles GRANEREAU

Auteur de l'Affaire climatique¹

Février 2019

C'est grâce à la revue électronique « Atlantico », sous la plume de Laurent Alexandre², que j'ai découvert cette inquiétante information.

Il s'agit d'une étude destinée à évaluer les efforts à consentir pour qu'en France, on parvienne à cantonner le « réchauffement climatique [anthropique] » à 1,5 °C ; pour ce faire, nous devons réduire nos émissions de CO₂ de 63 % entre 2017 et 2030. Même si cette « urgence climatique » est sans cesse martelée par médias et politiques, on ne peut que s'interroger sur la pertinence de cet objectif. Car en effet, trois éléments fondamentaux discréditent cette thèse qui est aujourd'hui érigée en dogme.

Des idées reçues, ne reposant sur aucune base sérieuse

D'une part, l'idée que l'Homme puisse avoir la possibilité de moduler la température de la planète ressort d'une absurdité qui ne repose sur aucune base scientifique : le temps météorologique est conditionné par un grand nombre de facteurs, dont certains sont encore méconnus, au même titre que le sont les interactions entre chacun d'entre eux. Quant à vouloir contrôler le climat³, seuls les films de science-fiction y parviennent !

D'autre part, que pourrait apporter la réduction du CO₂ ? Je préfère ici reformuler la question par « quelle relation existe entre le CO₂ et le « réchauffement climatique [anthropique] » ? Eh, bien justement, on n'en sait rien ! Aucune étude scientifique n'a été en mesure de démontrer la réalité de l'effet de serre liée au CO₂. Par ailleurs, il n'y a pas de corrélation entre « températures et CO₂ », comme peut le montrer l'examen des « anomalies de température » officielles, connues assez précisément depuis au moins le début du XX^e siècle. En d'autres termes, et pour prendre un sujet d'actualité, la « taxe carbone » n'a aucun effet implicite sur la température terrestre, mais a contrario, elle impacte très fortement le budget des ménages, et l'économie de la France.

Enfin, il est bon de rappeler que la France a la « responsabilité » de l'émission de ... moins de 1 % du CO₂ mondial⁴ ... Ce qui signifie que, quels que soient les efforts portés à la réduction du CO₂ en France, il n'y aura **aucun** effet au plan mondial⁵.

Présentation de l'étude

Revenons, à « notre » étude ... Il s'agit d'un rapport de 31 pages rédigé par le bureau B&L Evolution⁶, commandé par la Caisse des dépôts et consignations, diffusé par la revue électronique Novethic⁷. Le titre ne laisse aucun doute sur le contenu : « *Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5 °C ? - Analyse de la faisabilité technique et mise en perspective de l'ampleur et de la rapidité des mesures à mettre en place* ». Les auteurs en sont : Charles Adrien LOUIS, Guillaume MARTIN - B&L évolution. Le préambule avertit le lecteur que cette étude vise à **proposer** une liste de mesures qui pourrait permettre d'adopter une **trajectoire** amenant à ne pas dépasser les 1,5 °C fatidiques, tels que définis par le GIEC⁸ dans son dernier rapport. Les aspects économique, social, et je rajouterais humain, ne sont pas pris en compte dans le rapport.

Voyons quelles sont les préconisations de cette étude, qui comporte de nombreuses « interdictions », et reste très directive (mes remarques sont entre parenthèses).

Résidentiel

- **Interdiction** du chauffage au fioul à partir de 2026 (heureusement que les politiques ont le temps de changer d'ici là !).

- **Interdiction** des constructions neuves, uniquement de l'habitat collectif avec au maximum 30 m²/habitant (retour au système soviétique ?).

- En 2025, « **couvre-feu** thermique » pour obtenir entre 22 h et 6 h une température de 17 °C dans les logements (couvre-feu ... c'est la guerre !)

- contrôle par **taxation** forte les dépassements de consommation électrique journalière au-dessus de 3 à 4 kWh (aujourd'hui, on incite à utiliser l'électrique, demain on taxera encore plus).

Mobilité

- **interdiction** de vendre des véhicules neufs aux particuliers ; mesure applicable au plus tôt (il s'agit bien sûr des véhicules thermiques ...).
- **Réduction** de 5 % par an des **déplacements** des particuliers (attention, dans 20 ans vous ne pourrez plus circuler ; il vous restera le vélo et les transports en commun !).
- **Interdiction** des véhicules thermiques dans les villes en 2024, voies urbaines dédiées aux vélos (vous voyez, on y vient !)
- Généralisation du **télétravail** 2 jours par semaine pour les salariés résidant à plus de 10 km de leur lieu de travail (mesure a priori intéressante, mais sûrement peu réaliste. Quid des artisans ?).

Cela conduirait (quoique ce terme sera bientôt à bannir, on ne conduira plus !) à une **réduction** par 2 des trajets en **voiture**, une **augmentation** par 2 des transports en **commun** (pratique, en milieu rural ...), une **augmentation** par 6 des déplacements en **vélo** (avec certainement la mise au point de tandems géants pour les familles nombreuses).

Vols (en avion)

- Dès 2022, **suppression** des vols intérieurs ayant une alternative par la route ou le train pour les trajets de moins de 4 h.
- **Interdiction** de tout vol hors Europe non justifié dès 2020 (mais, rassurez-vous pour les COP, ils seront justifiés !)
- **Autorisation** de deux vols aller / retour long courrier par jeune de 18 à 30 ans (donc pour les travailleurs et retraités, ce n'est même plus la peine d'y penser ; quant aux jeunes, ils ne prendront certainement que le vol aller pour fuir la France ...).
- Instauration d'une **loterie nationale** distribuant 500 000 vols par an (cette « mesure-phare » vise à placer tout le monde sur un pied d'égalité ... cela ne vous rappelle rien ?).
- Contrôle strict des déplacements professionnels (seront-ils justifiables uniquement dans la mesure où ils concernent la protection de l'environnement ?).

Alimentation, agriculture

- **Interdiction** des jardins d'agrément, obligation de les rendre productifs pour l'alimentation (en gros, abolition des espaces verts, remplacés par des jardins potagers, que ce soit chez vous, ou en ville (parkings reconvertis).
- **Interdiction** du labour profond (en tant qu'écologue, je suis partiellement d'accord, mais cette mesure obligera à un accompagnement financier et technique).
- consommation de **viande** à réduire de 70 % (bien sûr sans impact sur la santé !).
- **Quotas** sur les produits importés, tels café, chocolat, fruits et légumes exotiques, ... (sans impact sur les économies qui en vivent actuellement ...).
- **multiplication** par 2 des **agriculteurs** (bio) d'ici à 2030, multiplication par 5 des terrains consacrés au **bio** (et probablement des subventions à verser pour soutenir ces productions).
- **Interdiction** progressive des produits transformés substituables (donc des plats préparés et autres pizzas, restauration rapide ... il faudra cuisiner soi-même !).

Biens et services

- **limitation** des biens numériques – ordinateurs, téléphones portables, écrans, ... - développement de l'occasion.
- **interdiction** à la vente de téléviseurs de plus de 40 pouces (faites une croix sur votre « home-cinéma »).
- flux **video** consommé **divisé** par 3 en 2030 (donc : passer moins de temps sur les écrans ... peut-être l'une des seules mesures « intelligentes »).
- augmentation de la durée de vie moyenne de **l'habillement**, par la mise en place d'entreprises de retouche (ne serait-il pas plus logique de forcer sur le recyclage ?).
- Dès 2022, **limitation** à 1 kg par personne et par an des vêtements neufs mis sur le marché (bientôt les soldes porteront sur « l'occasion »).

- **relocalisation** de la production textile (là encore, si cela peut paraître positif, il sera certainement nécessaire d'appuyer la production par des subventions ...).

Mais où va-t-on ?

Voici donc pour cet inventaire « à la Prévert », non exhaustif, des mesures présentées dans l'étude, et qu'il serait souhaitable d'engager. Ceci étant, comment ces mesures « souhaitables » seront interprétées par nos dirigeants, dont on connaît bien le niveau d'inculture sur « l'Affaire climatique », mais aussi plus généralement en matière d'écologie, où ils sont plutôt formés à des croyances strictement dogmatiques, imposées par des conseillers férus d'écologisme et de régression économique ?

Présentée vers le premier avril, cette étude aurait pu faire sourire ; mais elle reflète le niveau de méconnaissance de notre Société sur l'écologie et les climats, où l'on met en place un système quasi religieux de croyance en une néo-déesse nommée Gaia, qui amène l'Homme à faire pénitence pour avoir pêché en détruisant la Terre... Quelle illustre et absurde idée que de croire l'Homme capable de détruire la Planète, alors qu'il sera tout au plus en mesure de se détruire, non pas en modifiant les climats, mais tout simplement en cherchant à réduire, voire à inverser la marche du Progrès !

Si a priori, les mesures envisagées dans l'étude ne sont pour la grande majorité ni réalistes, ni réalisables, sommes-nous à l'abri de la mise en œuvre de certaines d'entre elle par les esprits éclairés qui nous dirigent ? Et le mouvement n'est-il pas déjà en marche ? (oups...). Les gilets-jaunes ont voulu faire part d'un malaise profond, rejetant implicitement et en bloc les mesures environnementales fondées sur la taxe-carbone. La Société peut-elle accepter plus de contraintes, d'autant plus qu'elles découlent d'une problématique reposant sur aucune réalité scientifique ? Non, le CO₂ n'est pas le responsable de tous les maux qu'on voudrait lui attribuer !

En conclusion

Dans la conclusion de l'étude, et pour en finir sur l'idée que ce rapport ne serait qu'une « trajectoire », un inventaire de ce qu'il faudrait faire dans l'absolu, on peut relever cet inquiétant paragraphe :

« C'est une véritable économie de guerre qu'il faut mettre en place, une économie de rationnement, d'efforts intenses qui nous sort de notre monde de confort. Cela demande un effort important de la part de tous sur une décennie ou deux. Cette grande transition, ce changement de paradigme ne se fera pas sans difficultés, sans conséquences sur nos modes de vies, se heurtera à nos barrières cognitives et entraînera certainement des rejets massifs ».

Nous nous retrouvons ainsi dans les années 1945, à la différence près que la France n'est pas dévastée par une guerre, ou par un supposé « réchauffement climatique ».

Oui, l'idéologie a bien pris le dessus sur la Raison, et encore plus sur la Réalité. Nous sommes entrés dans une néo-dictature fondée sur un dogme découlant de l'écologisme et visant à la décroissance.

Etes-vous prêts à en subir encore plus ?

Merci à Jacques Rouxel pour la devise Shadock :

« Il vaut mieux pomper même s'il ne se passe rien, que de risquer qu'il se passe quelque chose de pire en ne pompant pas ».

Comprenez ... qui pourra ...

¹ L'affaire climatique est un ouvrage comportant actuellement deux tomes, et également un site Internet dans lequel on peut trouver des références, des articles apportant les sources en complément à celle mentionnées dans le texte : <http://www.affaireclimatique.fr/>

² https://www.atlantico.fr/decryptage/3565778/novethic-et-autres-promoteurs-forcenés-de-la-transition-ecologique--en-marche-vers-un-nouveau-fascisme-vert-laurent-alexandre?google_editors_picks=true

³ On devrait dire « les climats » tant sont nombreuses les typologies, sans compter les climats locaux ou « microclimats ». Rappelons ici que le climat, c'est la moyenne des temps météorologiques faite sur au moins 30 années. Pour exemple, une tempête ne ressort pas du climat, mais de la météo.

⁴ <http://www.affaireclimatique.fr/billet%206%20co2%20en%20france.pdf>

⁵ Bien au contraire, on considère que la proportion de CO₂ va continuer à augmenter très sensiblement jusqu'en 2050 au moins ...

⁶ On peut trouver le rapport à cette adresse : http://www.bl-evolution.com/Docs/181208_Bl-evolution-Etude-Trajectoire-rapport-special-GIEC-V1.pdf

⁷ <https://www.novethic.fr/>

⁸ Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (en anglais : IPCC pour *Intergovernmental Panel on Climate Change*).